



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 30 novembre 2017 — N° 300

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Merlini (La Prairie) fait une déclaration afin de féliciter Mme Sophiane Méthot, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à plusieurs ex-élus municipaux de la circonscription de Lac-Saint-Jean.

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner le Jour commémoratif des réfugiés juifs des pays arabes.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'organisme Sclérose en plaques Haute-Yamaska-Richelieu.

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Mario Ouimet pour son engagement bénévole et communautaire.

30 novembre 2017

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de déplorer la fermeture de la Coopérative de travail Le Divan orange.

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Popote roulante Anjou.

M. Lamontagne (Johnson) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pablo Desfossés, fondateur du Groupe d'aide pour la recherche et l'aménagement de la faune.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Anthony James McDermott pour ses 65 ans de service à titre de pharmacien.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le succès du projet L'Autre 150^e – L'histoire derrière l'anniversaire.

À 9 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

30 novembre 2017

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Les propositions d'amendements au projet de loi n° 107, Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs;

(Dépôt n° 3860-20171130)

Le rapport annuel 2016-2017 de l'École nationale des pompiers;

(Dépôt n° 3861-20171130)

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 de l'École nationale de police.

(Dépôt n° 3862-20171130)

Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose :

La réponse du gouvernement au rapport du Comité de la rémunération des juges pour la période 2004-2007.

(Dépôt n° 3863-20171130)

Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, dépose les états financiers et les états du traitement 2016-2017, ainsi que les rapports sur la performance et les perspectives de développement des institutions suivantes :

École de technologie supérieure

(Dépôt n° 3864-20171130)

30 novembre 2017

École nationale d'administration publique	(Dépôt n° 3865-20171130)
HEC Montréal	(Dépôt n° 3866-20171130)
Institut national de recherche scientifique (INRS)	(Dépôt n° 3867-20171130)
Polytechnique Montréal	(Dépôt n° 3868-20171130)
Université Bishop's	(Dépôt n° 3869-20171130)
Université Concordia	(Dépôt n° 3870-20171130)
Université de Montréal	(Dépôt n° 3871-20171130)
Université de Sherbrooke	(Dépôt n° 3872-20171130)
Université du Québec (siège social)	(Dépôt n° 3873-20171130)
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 3874-20171130)
Université du Québec à Chicoutimi	(Dépôt n° 3875-20171130)
Université du Québec à Montréal	(Dépôt n° 3876-20171130)
Université du Québec en Outaouais	(Dépôt n° 3877-20171130)
Université du Québec à Rimouski	(Dépôt n° 3878-20171130)
Université du Québec à Trois-Rivières	(Dépôt n° 3879-20171130)
Université Laval	(Dépôt n° 3880-20171130)
Télé-Université du Québec (TÉLUQ)	(Dépôt n° 3881-20171130)

30 novembre 2017

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 octobre 2017 par M. Pagé (Labelle) concernant le remboursement des bandelettes pour lecteurs de glycémie;

(Dépôt n° 3882-20171130)

La réponse à la question écrite n° 266 concernant un décret concernant la désignation de certains sports de combat concerté et autorisant leur pratique au Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 octobre 2017 par M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis).

(Dépôt n° 3883-20171130)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Richard (Duplessis), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 28 et 29 novembre 2017, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 149, Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite;

(Dépôt n° 3884-20171130)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 26 septembre 2017, a procédé à l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies. Le rapport contient des observations et des conclusions;

(Dépôt n° 3885-20171130)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 26 septembre 2017, a procédé à l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Fonds de recherche du Québec – Santé. Le rapport contient une observation et une conclusion;

(Dépôt n° 3886-20171130)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 26 septembre 2017, a procédé à l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Le rapport contient une observation et une conclusion.

(Dépôt n° 3887-20171130)

30 novembre 2017

M. Spénard (Beauce-Nord), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 29 novembre 2017, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 146, Loi donnant suite principalement à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 28 mars 2017. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 3888-20171130)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 29 novembre 2017, sur la motion de Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, proposant que le principe du projet de loi n° 151, Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **396** en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence le principe du projet de loi n° 151 est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 151 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée.

30 novembre 2017

Motions sans préavis

M. Paradis (Lévis), conjointement avec Mme Lamarre (Taillon), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant le CHU Sainte-Justine; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec M. Pagé (Labelle), M. Caire (La Peltrie), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les performances du Rouge et Or de l'Université Laval lors de sa saison 2017;

QU'elle reconnaisse la persévérance et la détermination dont ces étudiants-athlètes universitaires ont fait preuve, qui leur ont permis de se hisser parmi les meilleurs au pays;

QU'enfin, elle rende hommage à ces joueurs et entraîneurs pour leur saison digne de mention.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, Mme Samson (Iberville), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme clairement à tous que le français est la langue officielle et commune du Québec;

30 novembre 2017

QU'elle prenne acte que 94 % des résidents du Québec comprennent le français;

QU'elle rappelle que le mot « Bonjour » est un des mots de la langue française les plus connus chez les non-francophones du monde;

QU'elle rappelle que ce mot exprime magnifiquement la convivialité québécoise;

QU'en conséquence, elle invite tous les commerçants et tous les salariés qui sont en contact avec la clientèle locale et internationale de les accueillir chaleureusement avec le mot Bonjour.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 397 en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 alinéa 2 du Règlement, il est convenu de reporter au 1^{er} décembre 2017 la présentation de la motion sans préavis de M. Khadir (Mercier).

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 143, Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance;

30 novembre 2017

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 151, Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder à l'analyse de rapports annuels de gestion et d'organiser les travaux de la Commission;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de préparer les consultations particulières relativement au mandat d'initiative portant sur la place des femmes en politique, qui se tiendront les 6 et 7 décembre 2017.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président entend les arguments sur la violation de droit ou de privilège soulevée le 28 novembre 2017 par M. Bérubé, leader de l'opposition officielle.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'un rapport intitulé *Rapport d'expertise juricomptable – Société immobilière du Québec – Analyse de trois transactions immobilières (J-A Tardif, 500 René-Lévesque, Place Québec) – Le 31 août 2012.*

(Dépôt n° 3889-20171130)

30 novembre 2017

Copie d'un avis de vente paru dans *La Presse*, le 16 juin 2007, concernant la vente de Place Québec par la Société immobilière du Québec.

(Dépôt n° 3890-20171130)

Après avoir entendu les arguments de part et d'autre, M. le président prend la question en délibéré.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Poëti, ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles, propose que le projet de loi n° 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 135, Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, ainsi que l'amendement transmis par Mme Jean (Chicoutimi).

L'amendement est déclaré recevable.

30 novembre 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Le débat terminé, l'amendement est rejeté.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

À 13 h 04, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 154, Loi mettant en œuvre certaines recommandations du rapport du comité de la rémunération des juges pour la période 2016-2019.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 26 octobre 2017, sur la motion de M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, proposant que le principe du projet de loi n° 107, Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs, soit maintenant adopté.

30 novembre 2017

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 1^{er} décembre 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 16 h 10, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 1^{er} décembre 2017, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

30 novembre 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur :

(Vote n° 396)

POUR - 111

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)
Arcand (PLQ)	(Pontiac)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Saint-Laurent)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Fournier (PQ)	Maltais (PQ)	(Montarville)
Billette (PLQ)	(Marie-Victorin)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Martel (CAQ)	(Bonaventure)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Massé (IND)	Samson (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Melançon (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boucher (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Bourcier (PQ)	Hardy (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Moreau (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Busque (PLQ)	Hivon (PQ)	Morin (PLQ)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Huot (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Nichols (PLQ)	Surprenant (IND)
Charbonneau (PLQ)	Jean (PQ)	Ouellet (IND)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Vachon)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Therrien (PQ)
Chevarie (PLQ)	Khadir (IND)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Paradis (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
Couillard (PLQ)	Lamarre (PQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lamontagne (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vallières (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poirier (PQ)	Vien (PLQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Polo (PLQ)	Villeneuve (PQ)
David (PLQ)	Leclair (PQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)
de Santis (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Reid (PLQ)	
Drolet (PLQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	
Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	
(Sherbrooke)			

30 novembre 2017

Sur la motion de M. Lisée, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, Mme Samson (Iberville), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 397)

POUR - 111

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)
Arcand (PLQ)	(Pontiac)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Saint-Laurent)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Fournier (PQ)	Maltais (PQ)	(Montarville)
Billette (PLQ)	(Marie-Victorin)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Martel (CAQ)	(Bonaventure)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Massé (IND)	Samson (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Melançon (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boucher (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Bourcier (PQ)	Hardy (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Moreau (PLQ)	Spénard (CAQ)
Busque (PLQ)	Hivon (PQ)	Morin (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Caire (CAQ)	Huot (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Surprenant (IND)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jean (PQ)	Ouellet (IND)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Vachon)	Therrien (PQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Traversy (PQ)
Chevarie (PLQ)	Khadir (IND)	Pagé (PQ)	Tremblay (PLQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Paradis (CAQ)	Turcotte (PQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Vallée (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lamarre (PQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lamontagne (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Leclair (PQ)	Proulx (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Reid (PLQ)	
Drolet (PLQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	
Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	
(Sherbrooke)			